



Badge pour pointage et cantine

Par **guigui**, le **19/01/2011 à 08:59**

MONEO Badge, pointeuse
Bonjour, a tous : petite question :

Aujourd'hui nous avons été nous faire photographier pour une nouvelle carte pour notre société. Il s'agit d'une carte MONEO. Qui sert à payé le bus, des petits achats mais aussi la restauration dans notre établissement. Cette carte sert aussi a BADGER nos entrées/sorties a présent.

Elle nous sert également à avoir accès aux photocopieurs et imprimantes (pour valider l'impression il faut présenter le badge sur le scan de l'imprimante). Et même à payer les boissons dans les distributeurs. Bref super chouette une carte "8 en 1". Mais (il y a toujours un "mais")

En cas de perte de celle ci, cela nous sera facturé genre 18 euros. Cela n'est il pas en contradiction avec le fait que l'employeur se doit de fournir gratuitement les outils nécessaires a ces employés afin de travailler/badger. Car plus de carte MONEO, plus de badge, plus d'accès aux photocopieurs et plus de cantine... D'autant plus que si on perd la carte on perd définitivement le solde qu'il y a dessus.

Qu'en pensez vous ?

Amicalement.

Par **malko25**, le **05/11/2012 à 19:25**

non gabi, tu n as eu aucun problème ni aucune reponse, tu te sers juste de ce post pour faire de la pub gratuite pour ce site dont tu mentionnes le nom,